

Appel à candidature - FranceAgriMer

Organisme payeur de fonds européens et nationaux, FranceAgriMer met en œuvre des dispositifs de soutien aux filières agricoles et de la pêche, et gère des dispositifs de régulation des marchés. L'Établissement soutient également le développement à l'international du secteur agroalimentaire.

En outre, il assure un suivi des marchés et propose des expertises économiques permettant aux pouvoirs publics d'adapter leurs actions et aux opérateurs de chaque filière de gagner en compétitivité.

Enfin, il organise le dialogue et la concertation entre pouvoirs publics et professionnels des filières au sein de ses instances : conseil d'orientation, conseils spécialisés, commissions thématiques interfilières.

Adjoint(e) au chef de pôle SIRH, suivi des effectifs et dialogue social

Secrétariat général / service des ressources humaines / Pôle SIRH et suivi des effectifs

N° appel à candidature : 26133	Catégorie : A
Cotation parcours professionnel : 1	Cotation Groupe RIFSEEP : 3.1 si corps des AAE ou IAE (Application des barèmes RIFSEEP des services centraux du MAASA)
Filière d'emploi : 18 – ressources humaines	
Indiquer : Poste vacant	Localisation : 12, rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 93555 Montreuil Cedex
Conditions de recrutement :	
<p>Les agents fonctionnaires sont affectés ou accueillis en Position Normale d'Activité (PNA) ou par la voie de détachement selon le statut d'origine. Les agents titulaires d'un CDI de droit public peuvent se voir proposer la portabilité de leur contrat de travail (en application des articles L332-2 et L 332-5). Les autres agents contractuels sont recrutés sous contrat de droit public d'une durée de 3 ans (en application Article L. 332-2 2° du Code Général de la FP) éventuellement reconductible. La rémunération est déterminée selon les expériences en lien avec le profil du poste à pourvoir.</p>	
Présentation de l'environnement professionnel :	
<p>FranceAgriMer, établissement national des produits de l'agriculture et de la mer, est, avec le ministère de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire (MAASA), l'organisme public de référence en matière de filières agricoles, forestières et de la pêche.</p> <p>Ses principales missions consistent à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - favoriser la concertation au sein des filières agricoles, forestières et de la pêche, - assurer la connaissance et l'organisation des marchés agricoles, au travers notamment d'une veille économique, - mettre en œuvre les politiques publiques de régulation des marchés, - gérer des dispositifs publics de soutien, nationaux et/ou européens. <p>FranceAgriMer compte environ 1.000 agents, dont 1/3 basés dans les services territoriaux, rattachés aux directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF).</p> <p>Au sein du secrétariat général de l'établissement, le service des ressources humaines (SRH) est composé de 27 agents répartis en 4 pôles : Carrière, Rémunération, Formation continue, SIRH et suivi des effectifs.</p> <p>Il est chargé de :</p>	

- La mise en œuvre la politique de gestion des ressources humaines de l'Établissement en lien avec le service des ressources humaines du ministère chargé de l'agriculture,
- La mise en œuvre et de la coordination de la gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences,
- La mise en œuvre des procédures de gestion administrative et de paye, de la programmation budgétaire et du suivi de la masse salariale.
- La conduite des politiques d'action sociale, d'hygiène et de sécurité du travail et de formation continue des personnels.

Le pôle SIRH et suivi des effectifs :

- Veille à l'évolution, à la cohérence et à la qualité du système d'information des ressources humaines ;
- Est en charge de la gestion du temps au quotidien et des congés et absences, ainsi que du dialogue et de l'information réglementaire aux agents sur ces sujets ;
- A en charge la gestion et le suivi de l'annuaire des identités et des accès nécessaires à la traçabilité des mouvements au sein de l'établissement ;
- Etablit la prévision budgétaire et le suivi prévisionnel des effectifs dans le respect des plafonds et schéma d'emplois et de la masse salariale ;
- Participe à la gestion des questions relatives à la santé et la sécurité au travail, les risques psycho-sociaux et le handicap et traite les questions relatives à la déontologie (cumul d'emploi, ...) ;
- Pilote le rapport social unique.

Les missions du service des ressources humaines et du pôle SIRH et suivi des effectifs évoluent en 2026, avec l'intégration du dialogue social. Le poste d'adjoint au chef du pôle est créé dans ce cadre.

Par ailleurs, FranceAgriMer s'engage dans une démarche de transformation de sa fonction RH et de modernisation de son système d'information des ressources humaines (SIRH) avec une bascule sur RenoRH programmée pour le 1^{er} janvier 2027.

Cette modernisation supposera l'adaptation de l'organisation du SRH et un réexamen de l'ensemble des processus de gestion des ressources humaines de l'établissement (recrutement, gestion des carrières, des affectations, des rémunérations, de la formation...) en associant les équipes

L'organisation et les missions du pôle pourront évoluer en conséquence.

Objectifs du poste

Sous l'autorité du chef du pôle, l'adjoint(e) seconde le chef du pôle SIRH et suivi des effectifs dans le pilotage et l'animation de l'équipe composée de 5 gestionnaires (2 cat A, 3 cat B) et d'un renfort temporaire.

Il/elle prend en charge le dialogue social et supervise plus particulièrement les activités du pôle concernant l'action sociale et l'établissement du rapport social unique. Il assure l'intérim du chef de pôle en son absence.

Missions et activités principales :

1/ Dialogue social :

Le/la chef(fe) de pôle adjoint(e) SIRH et suivi des effectifs exerce les missions suivantes :

- Organiser et tenir à jour l'agenda social (instances, groupes de travail, réunions)
- Etablir l'ordre du jour des instances (comité social d'administration et formation spécialisé santé sécurité au travail) et piloter la préparation des différents points.
- Organiser les réunions préparatoires des instances avec la direction de l'établissement.

- Etablir les comptes rendus flash des instances et leurs procès-verbaux, suivre les validations des procès-verbaux, assurer un suivi des avis rendus.
- Assurer le lien avec les acteurs du dialogue social au niveau ministériel
- Organiser et piloter la gestion des droits et moyens syndicaux (ASA, décharges, dotations, ...)
- Pilotage et préparation des élections professionnelles

Ces missions sont exercées en lien direct avec la cheffe du SRH et son adjoint, qui définissent les orientations et valident les positions portées en instance. L'organisation logistique des instances est prise en charge par l'assistante du service.

2/ Pilotage et supervision du secteur Action sociale

L'adjoint(e) pilote et organise les activités suivantes avec l'appui d'une gestionnaire dédiée :

- Handicap : Définition et mise en œuvre de la politique du handicap. Gestion des aménagements de postes, déclaration au FIPHFP, recensement annuel ;
- Protection sociale complémentaire : correspondant du ministère et des titulaires des marchés de protection sociale complémentaire en santé et en prévoyance, information des agents ;
- Gestion des honoraires médicaux ;
- Appui administratif et financier auprès du service médico-social

Ces missions et activités sont susceptibles d'évoluer dans le cadre de l'adaptation de l'organisation du SRH

En lien avec la chargée de mission auprès du directeur général :

- Espace médico-social : suivi des conventions de l'espace santé mutualisé avec d'autres établissements publics ;
- Suivi des dispositifs d'action sociale : crèche, association des personnels (CAS Horizon),

3/ Pilotage et coordination de l'élaboration du rapport social unique et de la base de données sociales

L'adjoint(e) pilote, avec le chef de pôle, la réalisation annuelle du Rapport social Unique (RSU) de FranceAgriMer.

A ce titre, en lien avec le chargé d'études du pôle, il/elle :

- Produit les indicateurs du RSU issus du SIRH, Virtualia puis RenoIRH à compter de 2027 : effectifs, masse salariale, arrêts-maladies, etc.
- Coordonne la production des données par les autres services contributeurs
- Assure la cohérence des données présentées dans le RSU.

Il contribue également à la réflexion à moyen et long termes sur la politique des ressources humaines de l'établissement en apportant son concours à la réalisation de travaux visant à définir les leviers de la stratégie et des volumes de recrutements, la fidélisation des agents et les actions prioritaires du plan de formation.

Relations fonctionnelles du poste :

La cheffe du service des ressources humaines et son adjoint
 Les autres responsables de pôle du service des ressources humaines
 Le médecin du travail
 L'assistante sociale
 La conseillère de prévention
 La direction de l'établissement et le secrétariat général.
 Les représentants du personnel.

Compétences requises pour le poste :

Savoirs / Connaissances

Organisation du dialogue social dans la
 fonction publique de l'Etat
 Action sociale et suivi médical

Savoir-faire / Maîtrise

Sens des relations humaines
 Sens de la négociation

Gestion des ressources humaines Pilotage des effectifs et de la masse salariale SIRH RenoïRH/ infocentre India/Webi	Capacité de synthèse Discrétion professionnelle Management
Diplôme – Expérience professionnelle	
Profil juridique avec une première expérience de gestion du dialogue social et de management	
Contraintes du poste :	
Confidentialité des informations manipulées	
Poste clé¹ :	Oui Non <input checked="" type="checkbox"/>
Poste à caractère sensible² :	Oui Non <input checked="" type="checkbox"/>
Poste à privilèges³ :	Oui Non <input checked="" type="checkbox"/>
Personnes à contacter	
<p>Caroline DULOUS, cheffe du service des ressources humaines ChefduServiceRessourcesHumaines@franceagrimer.fr</p> <p>Laurent SCHNEIDER, responsable du pôle SIRH et suivi des effectifs Laurent.schneider@franceagrimer.fr -</p> <p>chargé de mission recrutement mobilite@franceagrimer.fr –</p>	
Conditions de travail	
<p>FranceAgriMer est proche du métro ligne 1 Station Saint-Mandé (5 minutes), et ligne 9, du RER A (10 minutes) et de lignes de bus. Télétravail possible sous certaines conditions d'éligibilité dans la limite de 3 jours par semaine. Vous bénéficiez, dès votre arrivée, d'un tutorat pour accompagner votre prise de poste et d'un parcours de formation d'accueil. Vous aurez également accès au plan annuel de formation en fonction de vos besoins. Vous bénéficiez obligatoirement de la mutuelle employeur et, sur option, d'une garantie prévoyance. Le siège de FranceAgriMer offre différentes prestations d'action sociale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - restauration interne proposant des tarifs préférentiels aux agents au sein du bâtiment moderne qui abrite l'établissement. - service médico-social : composé d'un médecin du travail pour le service de médecine de prévention de FranceAgriMer et d'une assistante de service social - une Référente Handicap accompagne également les agents dans leurs parcours professionnels. - possibilité de bénéficier du comité d'action sociale, - une crèche inter-entreprises qui accueille les enfants des agents de FranceAgriMer dès 12 semaines jusqu'à leur entrée en maternelle, offrant une prestation multi-accueils. 	
DATE LIMITE DE CANDIDATURE : 28/06/2026	
Le dossier de candidature doit comporter :	
<ul style="list-style-type: none"> - Une lettre de motivation, - Un curriculum-Vitae, 	

¹ Poste clé au regard de la qualité d'organisme payeur de l'établissement.

² Poste à caractère sensible au regard des conflits d'intérêts et de la lutte contre la fraude.

³ Poste à privilèges au regard de la certification SMSI de l'établissement.



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FranceAgriMer

ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

- Pour les agents fonctionnaires indiquer le corps, grade et échelon et joindre les 3 derniers comptes rendus d'évaluation professionnelle

